

Bienvenue sur le cinquième numéro de notre **lettre d'information Bois Énergie**. Elle a pour objectif de transmettre le fait régional, l'actualité des réseaux et des entreprises du secteur de la racine à la cendre, ainsi que les initiatives des partenaires du territoire. Elle n'est pas exhaustive et est basée sur la volonté de partage des acteurs mais aussi la volonté de mettre en lumière des points intéressants pour la filière. Aussi n'hésitez pas à nous faire vos remarques, nous envoyer vos articles pour contribuer, illustrer et partager.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

SOMMAIRE

ACTUALITÉ FORÊT / BOIS DECHIQUETÉ.....	3
Sylv'ACCTES : RECONNU D'INTÉRÊT GÉNÉRAL	3
BONNES PRATIQUES DE L'EXPLOITATION FORESTIÈRE	3
GUIDE EXPLOITATION FORESTIÈRE ET RESPECT DES SOLS	4
PERMIS TRONÇONNEUSE	4
TRANSPORT FLUVIAL DE PLAQUETTE FORESTIÈRE PAR L'ONF.....	5
BILAN AMI DYNAMIC BOIS	5
ACTUALITÉ GRANULÉ.....	5
LA NEWS DE PROPELLET	5
COMPARATIF DES PRIX DES ENERGIES PAR PROPELLET.....	5
ACTUALITÉ BOIS BÛCHE.....	6
BARRAQUAND : RETOUR D'EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE.....	6
DE L'ARGENT POUR FRANCE BOIS BUCHE.....	6
ACTUALITÉ BOIS DÉCHET	7
CARTE DES ENTREPRISES CERTIFIÉES SELON LE RÉFÉRENTIEL ECO-BOIS/SSD	7
QUALITÉ DES COMBUSTIBLES	7
CHALEUR BOIS QUALITÉ PLUS : BOIS ÉNERGIE D'OR 2018.....	7
ACTUALITÉ DES CHAUFFERIES / RÉSEAUX DE CHALEUR / COGÉNÉRATION	8
INAUGURATION DU RÉSEAU DE CHALEUR D'AIX-LES BAINS (74)	8
LUCINGES (74): UN RÉSEAU DE CHALEUR FINANÇÉ PAR LES CITOYENS	8
COGÉNÉRATION, APPEL À PROJET CRE : AUCUN PROJET EN RÉGION.....	8
TERRITOIRE DE GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE	9



TECHNOLOGIE	9
LE TOP-LOADER DE COMPTE-R, TESTÉ PAR DALKIA	9
GF SERVICE, BOIS ÉNERGIE D'ARGENT AVEC LA CHAUDIÈRE GRANULÉ RTB AIR	10
BASE : LE SÉCHAGE DE BOIS PAR PANNEAU PV ET SOUFFLAGE AIR CHAUD SE DÉVELOPPE	11
ÉCONOMIE	12
NOTE DE CONJONCTURE SUR LA FILIÈRE BOIS ÉNERGIE AUVERGNE RHÔNE-ALPES	12
ÉVOLUTION DE LA CONTRIBUTION ÉNERGIE CLIMAT :	12
FINANCEMENTS	13
APPEL À PROJET ADEME POUR LES CHAUFFERIES BOIS ET LES RÉSEAUX DE CHALEUR.....	13
FONDS AIR BOIS ETENDU AU TERRITOIRE DU GRAND ANNECY	13
LES RÉSEAUX – LES ACTEURS	13
ACTUALITÉS ET ACTIONS DU CIBE	13
LES PUBLICATIONS	14
ÉTUDE ADEME : MIX DE GAZ 100% RENOUELABLE EN 2050	14
FORMATIONS	15
RÈGLES DE L'ART DE L'EXPLOITATION, DU MONITORING ET DE L'OPTIMISATION D'UNE CHAUFFERIE BOIS	15
RÈGLES DE L'ART DU MONTAGE DE PROJETS BOIS ÉNERGIE	15
PRESCRIPTION CHAUFFAGE AU GRANULÉ DE BOIS : FORMATION EN LIGNE GRATUITE	15
CONDUITE ET MAINTENANCE D'UNE CHAUDIÈRE BOIS.....	16
MAÎTRISE DES INDICATEURS FINANCIERS ET CONDUITE STRATÉGIQUE DE L'ENTREPRISE	16
CSBE, COMITÉ STRATÉGIQUE BOIS ÉNERGIE	16
DEVENIR MEMBRE DU CSBE ET PARTICIPER À SES TRAVAUX	17

ACTUALITÉ FORÊT / BOIS DECHIQUETÉ

Sylv'ACCTES : RECONNU D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

L'Etat français, vient de reconnaître Sylv'ACCTES comme organisme d'intérêt général.

L'association Sylv'ACCTES permet aux entreprises et aux collectivités, au regard de leur politique RSE (responsabilité sociétale des entreprises) ou de leur plan climat, d'agir de façon responsable dans des massifs forestiers français pour améliorer leur capacité à stocker du carbone.

Après seulement deux ans d'existence, Sylv'ACCTES (regroupant la Région Auvergne Rhône Alpes, le Grand Lyon et la Banque Neuflyze OBC) a pu relancer une gestion durable et des itinéraires sylvicoles (via une levée de fonds) sur plus de 1 000 hectares de forêts dans l'objectif de stocker 300 000t de CO2 soit l'équivalent des émissions annuelles d'une ville de 70 000 habitants. Elle est déjà active sur des massifs emblématiques : le Mont Blanc, les Bauges, le Pilat ou encore le Diois...



Source : Sylv'acctes

[Voir le communiqué de presse](#)

Contact : Loïc Casset

En savoir plus : <https://www.sylvacctes.org/>

BONNES PRATIQUES DE L'EXPLOITATION FORESTIÈRE

Créabois Isère accompagne les entreprises de son territoire sur la prise en compte de bonnes pratiques de l'exploitation forestière pour produire du bois énergie.

Voir la Vidéo sur bioenergie.tv : https://www.boisenergie.tv/Creabois-Isere-Les-bonnes-pratiques-de-l-exploitation-forestiere-liees-a-la-recolte-de-bois-energie-en-Isere-Guenaelle_v576.html

Le FCBA a mené des travaux sur cette thématique. **Voir la vidéo sur bioenergie.tv : https://www.boisenergie.tv/FCBA-Exploitation-forestiere-et-respect-des-sols-Paul-Magaud-Salon-Bois-Energie-2018_v575.html**

GUIDE EXPLOITATION FORESTIÈRE ET RESPECT DES SOLS



L'ONF et la FNEDT (Fédération des entrepreneurs des territoires) publient le guide PraticSols qui vise à conseiller les bonnes pratiques pour conjuguer productivité dans la mobilisation des bois et la préservation des sols, dans le cadre d'exploitations en forêts de plaines et collines. Vous trouverez ce guide [ici](https://www.fnedt.org/sites/default/files/2017%2012%2013%20-%20GUIDE%20PRACTIC%27SOLS.pdf), il est également disponible en version papier auprès de Fibois Aura.

<https://www.fnedt.org/sites/default/files/2017%2012%2013%20-%20GUIDE%20PRACTIC%27SOLS.pdf>

PERMIS TRONÇONNEUSE

Suite à l'application du décret relatif aux règles sur les chantiers forestiers et sylvicoles, une question écrite a été posée par la députée Mme Agnès Canayer (Seine-Maritime - Les Républicains) :

Mme Agnès Canayer attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de l'alimentation sur le décret n°2016-1678 du 5 décembre 2016 relatif aux règles d'hygiène et de sécurité sur les chantiers forestiers et sylvicoles. Ce décret vient de mettre en place une nouvelle certification à l'utilisation de la tronçonneuse.

Si cette formation certification peut s'avérer utile en matière d'apprentissage des règles de sécurité, elle représente un coût non négligeable à la charge des employeurs.

Ainsi, les employés des espaces verts des communes devront être formés et titulaires de ce certificat. De plus, ils devront effectuer une formation, temps non consacré au travail communal. Le coût de ce certificat non négligeable, près de 250 €, sera à la charge des communes, venant grever encore plus leur budget.

Aussi, dans un environnement financier contraint, où les transferts de charges induites sont récurrents, cette nouvelle certification pèsera sur les communes. Elle souhaite connaître les intentions du Gouvernement sur ce sujet pour accompagner les communes dans cette nouvelle démarche.

La réponse du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation a été publiée dans le JO Sénat du 01/02/2018 - page 429. Le décret n° 2016-1678 du 5 décembre 2016 relatif aux règles d'hygiène et de sécurité sur les chantiers forestiers et sylvicoles dispose que les employeurs ont l'obligation de s'assurer que les travailleurs affectés sur les chantiers forestiers et sylvicoles disposent des compétences nécessaires pour réaliser les travaux selon les règles de l'art (article R. 717-78-7 du code rural et de la pêche maritime). Il n'impose toutefois pas de moyen particulier aux employeurs pour opérer cette vérification. Ainsi, aucune disposition ne prévoit une certification particulière à l'utilisation de la tronçonneuse. **Le « permis tronçonneuse » n'a donc pas été rendu obligatoire par la réglementation.** Ce « permis » fait l'objet d'une formation proposée par un réseau d'acteurs privés et est obtenu à l'issue d'une évaluation organisée par ces mêmes acteurs. Il ne dispose à ce jour d'aucune reconnaissance des pouvoirs publics. Ainsi, si sa détention peut constituer un élément permettant à l'employeur de s'assurer qu'un travailleur, qu'il envisage d'affecter à certains travaux, dispose des compétences nécessaires, elle ne le dispense pas de vérifier sa capacité à exécuter ces travaux dans des conditions de sécurité optimales. Pour répondre à l'obligation mentionnée à l'article R. 717-78-7 du code rural et de la pêche maritime, les services du ministère de l'agriculture et de l'alimentation **engagent une réflexion afin que les employeurs puissent s'assurer des compétences nécessaires des travailleurs affectés aux chantiers forestiers.**

TRANSPORT FLUVIAL DE PLAQUETTE FORESTIÈRE PAR L'ONF



Le chargement des péniches sur le Port de Frouard près de Nancy, photo ONF

L'ONF a réalisé une vidéo mettant en avant le transport fluvial de la plaquette forestière. Vous pouvez retrouver cette vidéo via ce lien : <https://vimeo.com/209733129>

BILAN AMI DYNAMIC BOIS

Le CIBE a publié le bilan intermédiaire de l'ADEME concernant les AMI dynamic bois en cours. [A voir ici](#)

ACTUALITÉ GRANULÉ

LA NEWS DE PROPELLET



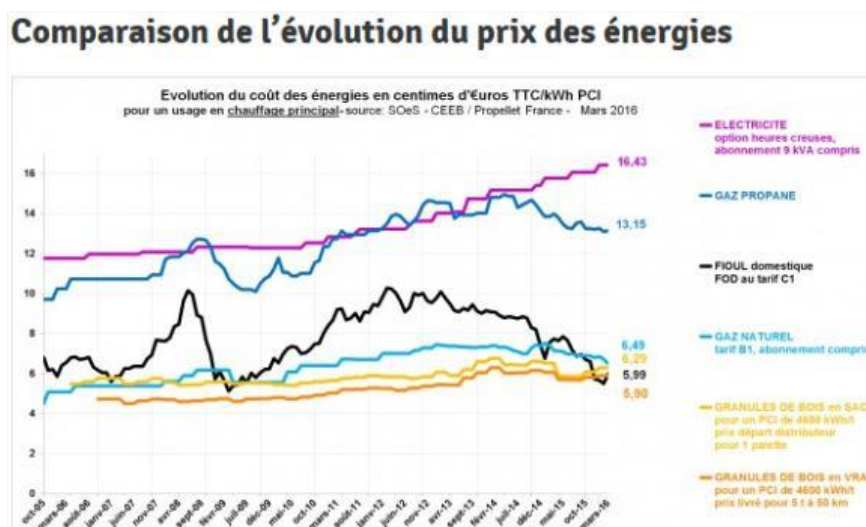
Propellet a publié sa « News n°16 » que vous pouvez retrouver [sur ce lien](#). A noter l'article sur les mesures 2018 qui vont booster le bois énergie

Contact Propellet France : info@newsletter.propellet.fr

COMPARATIF DES PRIX DES ENERGIES PAR PROPELLET

Propellet a mis à jour leur comparatif de prix des énergies pour le 4^e trimestre 2017.

Ces nouveaux indices sont en ligne sur la page internet du site www.propellet.fr : [Tout savoir sur le prix du granulé](#)



Source Propellet

Le graphique est également téléchargeable en accès libre sur [l'espace pro](#) : page [Indice de prix](#)

Pour votre information, les prix des granulés indiqués pour ce 4e trimestre 2017 correspondent à une moyenne de :

- **263 € TTC /t** de vrac livrée à 50 km (+3,10% par rapport au 3e trimestre 2017 et, -1,46% par rapport à 2016 à la même période) soit **5,72 €/100 kWh PCI**
- **270,10 € TTC /t** de sacs départ distributeur pour 1 palette (+2,90% par rapport au 3e trimestre 2017 et, -4,74% par rapport à 2016 à la même période) soit **5,87 €/100 kWh PCI**.

Ces valeurs sont exprimées en centimes d'Euros TTC/kWh pour un PCI de 4600. Cela correspond au minimum de la norme EN ISO 17225-2.

Elles sont diffusées sur la **base de données statistique gouvernementale PEGASE** au même titre que les autres énergies traditionnelles, preuve d'une réelle reconnaissance du granulé.

Vous pouvez utiliser ces données pour faire vos propres graphiques à la condition de citer la source « **SOes-CEEB/Propellet France** ».

ACTUALITÉ BOIS BÛCHE

BARRAQUAND : RETOUR D'EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE

Les technologies au service de la production de bois bûche permettent d'envisager une qualité bois bûche au service des consommateurs.

Voir l'exemple de l'entreprise Barraquand située à Saint Laurent en Royans (26) sur Boisenergie.tv :

https://www.boisenergie.tv/Barraquand-SAS-comment-produire-du-bois-buche-certifie-ONF-Bois-Energie-Thierry-Barraquand-Salon-Bois-Energie-2018_v583.html

Contact : <http://barraquand.fr/Pages/Boisenergie/accueil.html>

DE L'ARGENT POUR FRANCE BOIS BUCHE

France Bois Bûche a reçu le Bois Énergie d'Argent de l'innovation au Salon Bois Énergie 2018 pour les tutos de Peter. En 2 mots, Peter un sympathique et charismatique bucheron nous délivre en 4 vidéos désopilantes les bonnes pratiques du chauffage au bois. [A découvrir ici !](#)



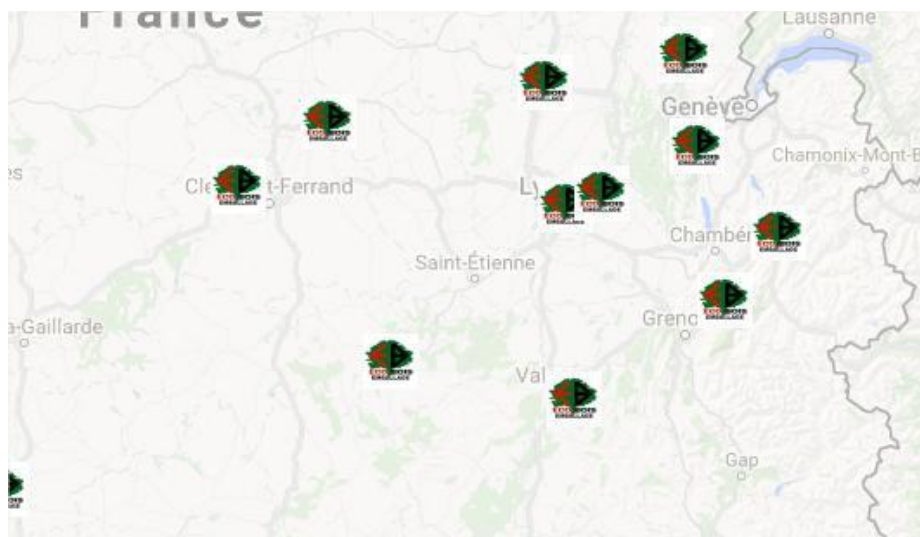
[DÉCOUVREZ LES TUTOS DE PETER !](#)

ACTUALITÉ BOIS DÉCHET

CARTE DES ENTREPRISES CERTIFIÉES SELON LE RÉFÉRENTIEL ECO-BOIS/SSD

Le CIBE vient de publier une carte et la liste des entreprises certifiées en France.

Voici un extrait et zoom sur la région AURA. Voir [la carte interactive](#) du CIBE



Source carte CIBE/Ecobois

Voir la liste des sociétés certifiées : <https://cibe.fr/wp-content/uploads/2018/03/2018-04-09-Liste-ECO-BOIS-Soci%C3%A9t%C3%A9s-certifi%C3%A9es.pdf>

Contact : contact@cibe.fr - Tél. : 09 53 58 82 65

QUALITÉ DES COMBUSTIBLES

CHALEUR BOIS QUALITÉ PLUS : BOIS ÉNERGIE D'OR 2018

L'association chaleur bois qualité plus a été primée au dernier salon bois énergie de Grenoble en mars dernier.

Voir la vidéo de présentation sur Boisénergie.tv : https://www.boisenergie.tv/Association-Chaleur-Bois-Qualite-Plus-CBQ-BOIS-ENERGIE-d-OR-Concours-de-l-Innovation-Salon-Bois-Energie-2018_v554.html

En savoir plus : <http://www.chaleur-bois-qualite-plus.org/>

ACTUALITÉ DES CHAUFFERIES / RÉSEAUX DE CHALEUR / COGÉNÉRATION

INAUGURATION DU RÉSEAU DE CHALEUR D'AIX-LES BAINS (74)

Le concessionnaire IDEX vient de mettre en route la chaudière bois Weiss de 4 MW, qui alimente - via un réseau de 6 km – de nombreux ensembles de logements notamment sociaux, un hôpital et des bâtiments communaux (20 GWh/an). Un appoint secours gaz de 10.5 MW est également présent en chaufferie. EEPOS a accompagné la commune d'Aix les Bains, comme AMO, sur toutes les étapes du projet :

- étude de faisabilité,
- phase de consultation et négociation (avec Calia Conseil),
- puis suivi des phases commercialisation, conception et réalisation.

Approvisionnement bois assuré par Absra

Voir une vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=rORR6KTLvR4>



Source EEPOS

LUCINGES (74): UN RÉSEAU DE CHALEUR FINANCÉ PAR LES CITOYENS

Le CIBE a réalisé un article sur le réseau de chaleur bois à Lucinges près d'Annemasse (74). Porté par ForestEner, il est en cours de financement et représente **1100 MWh délivrés chaque année**.

Voir l'article du CIBE : ([lien](#))

Voir le reportage France 3 : <https://www.youtube.com/watch?v=UQeB8u0nHs8>

Pour participer au financement du projet et en savoir plus: [cliquez ici](#)

COGÉNÉRATION, APPEL À PROJET CRE : AUCUN PROJET EN RÉGION



La [liste des lauréats](#) de la **deuxième** période de l'appel d'offres portant sur la réalisation et l'exploitation d'installations de production d'électricité à partir de biomasse (CRE 5) vient d'être annoncée par le Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire. 9 lauréats ont été désignés pour le bois-énergie pour un volume de 50,42 MW :

- **7 installations bois-énergie de moins de 3 MW** pour un volume de 9,44 MW (pour 10 MW appelés)
- **2 installations de bois-énergie de plus de 3 MW** pour un volume de 40,98 MW (pour 40 MW appelés)



Localisation des projets retenus cette année :



Les installations produiront de l'électricité renouvelable pour un volume total de 400 GWh par an et de la chaleur renouvelable à hauteur de 1 000 GWh par an.

Cette année, le tarif moyen, pondéré par la puissance des installations des lauréats pour les installations « bois énergie » de moins de 3 MW est égal à 137 €/MWh. Le **tarif moyen** pour l'ensemble des lauréats, pondéré par la puissance des installations, est de **122,5 €/MWh**, équivalent à celui de l'année dernière.

Nouvel appel d'offre : Date-limite de la 3ème période : 31 août 2018.

Pour consulter l'appel d'offres, [cliquez ici](#).

TERRITOIRE DE GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

Voir la politique du territoire en matière de développement du bois énergie et de soutien à la filière.

https://www.boisenergie.tv/Grenoble-Alpes-Metropole-Le-Fonds-Chaleur-Territorial-Helene-Poimboeuf-Salon-Bois-Energie-2018_v577.html

TECHNOLOGIE

LE TOP-LOADER DE COMPTE-R, TESTÉ PAR DALKIA

Pour sa chaufferie bois de 2,2 MW du quartier RN7 à Roanne(42), Dalkia a commandé à la société Compte-R, 2 top-loaders pour ses 2 silos de stockage. Cette solution ne fait pas partie des solutions « classiques » (1 seule installée et connue avant notre commande) mais, malgré son aspect type machinerie agricole épurée, a forcé notre décision par sa simplicité apparente et son coût relatif attractif.



Top-Loader se traduit par un chargement par le haut : Le principe consiste à ratisser (donc avec un râtelier de la largeur du silo) la biomasse livrée et déposée par la remorque du camion (ou du tracteur = cas vécu) jusqu'au convoyeur d'alimentation de la chaudière.

Les avantages sont multiples :



- pas de fosse à créer, donc pas de problème d'infiltration d'eau en cas de nappe souterraine, fleuve,
- possibilité de d'amalgamer les stockages passif et actif (livraison directe). Donc limitation des transferts (coûts génie civil, place, équipements, entretien ...)
- possibilité d'extraction possible de la biomasse même stockée depuis plusieurs jours
- possibilité de pousser la biomasse vers le convoyeur via un tracto-pelle en cas de panne du top-loader
- absence de fluide (huile) et d'équipements sous pression (pas d'échelles)
- puissance électrique appelée plus faible
- maintenance réduite (idem P3)
- facilité du dépannage et remplacement (voire mutualisation de pièces détachées)
- facilité de nettoyage du silo par l'absence de contraintes

Voir comment cela fonctionne : <https://www.youtube.com/watch?v=HkA-Q9Lv9qs>

Il y a quand même quelques inconvénients :

- limitation de la largeur et de la vitesse du râteau. Il faut donc prévoir plusieurs silos top-loader suivant les débits de biomasse à fournir
- Limitation de la hauteur du silo
- Longueur du silo supérieure à un silo cubique du fait des conséquences ci-avant
- Espace libre nécessaire pour la manœuvre des camions

Retour d'expérience après quelques mois de fonctionnement 24/24 :

- Solution intéressante sur les plans investissement, efficacité, fiabilité, maintenance, mais qui nous semble limitée à des puissances restreintes (3-4 MW)

Contact : benoit.floquet@dalkia.fr

Contacter l'entreprise Compte-R : <https://www.compte-r.com/>

GF SERVICE, BOIS ÉNERGIE D'ARGENT AVEC LA CHAUDIÈRE GRANULÉ RTB AIR

GF service basée à COMMELLE-VERNAY (42) commercialise un générateur d'air chaud fonctionnant au granulé et à destination des entreprises.

Voir une présentation en vidéo sur la chaîne boisenergie.tv : https://www.boisenergie.tv/GF-Services--RTB-Air-BOIS-ENERGIE-d-ARGENT-Concours-de-l-Innovation-Salon-Bois-Energie-2018_v555.html

Contact : <https://www.gfservices.fr/qui-est-gf-services/>

BASE : LE SÉCHAGE DE BOIS PAR PANNEAU PV ET SOUFFLAGE AIR CHAUD SE DÉVELOPPE

BASE a créé la technologie Cogen'Air, un **panneau solaire hybride thermovoltaïque 4 fois plus performant énergétiquement qu'un panneau photovoltaïque standard**.

Le panneau Cogen'Air est utilisé pour le séchage (fourrage, déchets, bois) et l'efficacité énergétique des bâtiments (appoint de chauffage et rafraîchissement). Après avoir prouvé notre concept sur plus de 80 installations, nous souhaitons accroître notre développement sur l'agriculture, les collectivités et la filière bois énergie.



C'est pour soutenir cette activité en croissance que **BASE mène une levée de fonds et vous ouvre son capital sur la plateforme éthique LITA.co**.

La technologie : l'air aspiré à l'extérieur du bâtiment circule sous les panneaux Cogen'Air pour extraire la chaleur et ainsi augmenter d'environ 10% la quantité d'électricité produite. Au moindre rayon de soleil, l'air monte très rapidement en température, pouvant atteindre 70°C. L'air réchauffé est ensuite insufflé dans les cellules de séchage. Une régulation intelligente permet d'adapter cette température aux exigences du séchage de bois énergie et de piloter les turbines en fonction de l'hygrométrie.



Source BASE

Contact : <http://www.base-innovation.com/sechage/bois/>

ÉCONOMIE

NOTE DE CONJONCTURE SUR LA FILIÈRE BOIS ÉNERGIE AUVERGNE RHÔNE-ALPES

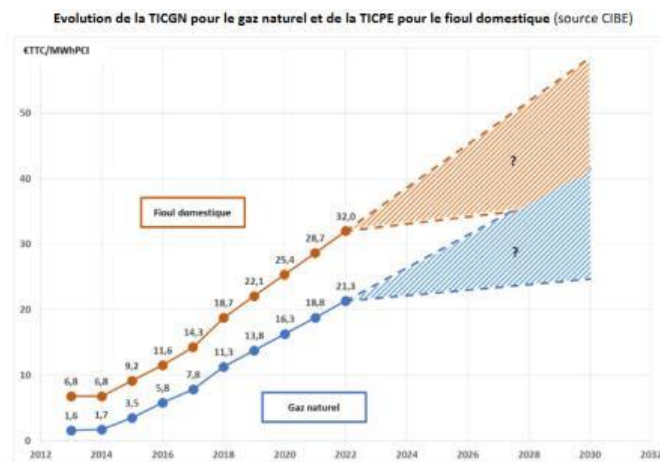


La CERC Auvergne-Rhône-Alpes a produit à la demande de Fibois AuRA et financée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, une note de conjoncture sur le bois énergie suite à une enquête auprès des producteurs et distributeurs de bois bûche, granulé et bois déchiqueté d'Auvergne Rhône-Alpes. Il ressort de cette enquête des perspectives d'évolution à la hausse des prix et des volumes pour les mois à venir ainsi que des investissements prévus pour 30 à 40% des entreprises selon les combustibles. On notera également le taux d'utilisation de l'outil de production passant de 69% pour le bois bûche à 85% pour le granulé. Par ailleurs, les entreprises prévoient majoritairement une stabilité des stocks en fin de saison par rapport à l'année dernière. La note de conjoncture a été présentée au salon bois énergie de Grenoble et est disponible en téléchargement sur le site de [fibois-aura](http://fibois-aura.org), rubrique bois énergie/téléchargements.

Pour consulter la note, rendez-vous sur le site fibois-aura.org/energie/telechargements

ÉVOLUTION DE LA CONTRIBUTION ÉNERGIE CLIMAT :

Le CIBE vient de publier une note montrant l'impact de l'évolution de la contribution énergie climat pour les énergies fossiles. La loi de finances pour 2018 (décembre 2017) prévoit une augmentation ambitieuse de la composante carbone. L'analyse du CIBE montre qu'avec un maintien du prix matière du gaz naturel ou du fioul, ces énergies fossiles retrouveraient un prix semblable à celui de 2013 (les cours les plus hauts) dès 2020 pour le gaz ou dès 2022 pour le fioul.



Voir la note : <https://cibe.fr/wp-content/uploads/2018/01/2018-01-22-Note-information-CCE.pdf>

Voir un résumé en vidéo sur la chaîne boisenergie.tv : https://www.boisenergie.tv/CIBE-Dernieres-evolutions-de-la-CCE-Quels-impacts-sur-les-projets-bois-energie-Stephane-Cousin-Salon-Bois-Energie-2018_v570.html

Contact : contact@cibe.fr

FINANCEMENTS

APPEL À PROJET ADEME POUR LES CHAUFFERIES BOIS ET LES RÉSEAUX DE CHALEUR

L'ADEME Auvergne-Rhône-Alpes a ouvert le 16 Mars 2 appels à projet régionaux :

- Pour l'installation de production de chaleur à partir de bois énergie :
<https://appelsprojets.ademe.fr/aap/AURABOIS2018-31>
- pour la création, extension et densification des réseaux de chaleur :
<https://appelsprojets.ademe.fr/aap/AURARESEAU2018-36>

La date de clôture est le 31 mai 2018 à 15h00.

FONDS AIR BOIS ETENDU AU TERRITOIRE DU GRAND ANNECY

Une prime de 1 000 euros pour le changement de son ancien appareil de chauffage au bois est désormais étendue aux 34 communes du Grand Annecy. Cette mesure doit permettre de lutter contre la pollution de l'air.

En savoir plus : <https://www.francebleu-fr.cdn.ampproject.org/c/s/www.francebleu.fr/amp/infos/societe/le-fonds-air-bois-desormais-accessible-aux-habitants-du-grand-annecy-1521825000>

Contact : fonds-air-bois@asder.asso.fr

LES RÉSEAUX – LES ACTEURS

ACTUALITÉS ET ACTIONS DU CIBE



- 19 mars-30 juin - Débat public PPE, intervention du CIBE ([lien](#))
- 31 mai matin - NANTES - Assemblée Générale et Réunion plénière du CIBE au sein du Carrefour International du Bois ([lien](#))
- 6 juin - MARSEILLE - Journée technique sur les réseaux de chaleur au sein du [Propellet event](#)
- 3-5 septembre 2018 – FORMATOUR Bois-énergie Finlande ([lien](#))
- Retour sur :
 - 15-16 mars - GRENOBLE - Salon BE --> Supports en ligne ([lien](#))

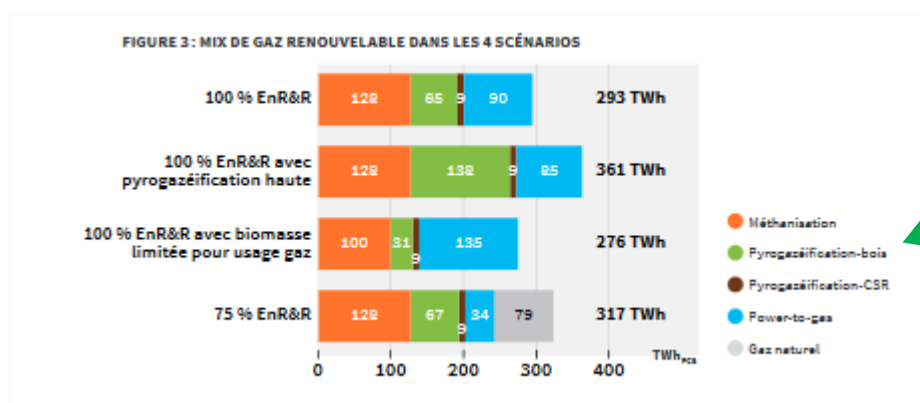
- 28 février - Publication de la SMNB ([lien](#))
- 23 janvier - CHAMBERY - Journée technique « Combustion du bois et émission d'oxydes d'azote » --> Supports en ligne ([lien](#))
- Pour les formations CF paragraphe formation

LES PUBLICATIONS

ÉTUDE ADEME : MIX DE GAZ 100% RENOUEVABLE EN 2050

L'ADEME a réalisé une étude prospective sur le développement du gaz vert à l'horizon 2050 misant sur un scénario 100% renouvelable. Dans cette étude, **30% du gaz renouvelable provient du bois par pyrogazéification** pour un total de 150 TWh. La transformation du bois en gaz semble donc une piste majeure pour le développement des EnR. La synthèse de l'étude est disponible via le lien suivant :

<http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/france-independante-mix-gaz-renouvelable-010503.pdf>



Pour information : la pyro-gazéification consiste à chauffer du bois en présence de très peu d'oxygène, afin que les substances solides, liquides et gazeuses issues de la combustion ne s'enflamment pas, mais produisent un gaz, qui est ensuite valorisé. Elle induit, au travers d'une pyrolyse puis d'une gazéification, un craquage des chaînes carbonées de la matière organique, et une recombinaison des molécules permettant de produire du méthane, du dioxyde de carbone, ainsi que des goudrons et d'autres substances, comme les azotes. Après épuration des gaz sortants (les « syngas »), le méthane est recueilli pour valorisation. Le dioxyde de carbone peut alors être combiné à de l'hydrogène pour produire du méthane, par un procédé de méthanation.

Un pilote pré-industriel est fonctionnel depuis 2016 en région Auvergne-Rhône-Alpes, à Saint-Fons (69). Il a été construit dans le cadre du [projet GAYA](#), lancé en 2010 à l'initiative de 11 partenaires issus du monde industriel, institutionnel et académique français et européen. C'est un projet de recherche et développement consommant 15 000 tonnes de bois (ou autre matière ligneuse) par an. L'objectif à terme serait de développer des unités de 50 000 à 100 000 t/an (seuil technico-économique estimé).

FORMATIONS

RÈGLES DE L'ART DE L'EXPLOITATION, DU MONITORING ET DE L'OPTIMISATION D'UNE CHAUFFERIE BOIS

Les 10-11 avril à Paris : Stage ADOBOIS - Formation professionnelle sur les règles de l'art de l'**exploitation, du monitoring et de l'optimisation d'une chaufferie bois** (*nouveauté 2017*), par le CIBE et le cabinet METROL – Plus d'info sur le [site Internet du CIBE](#)





RÈGLES DE L'ART DU MONTAGE DE PROJETS BOIS ÉNERGIE

Les 19-21 juin à Paris: Stage ENERBOIS - Formation professionnelle sur les règles de l'art du **montage de projets bois-énergie** par le CIBE et le cabinet METROL – Plus d'info sur le [site Internet du CIBE](#)

PRESCRIPTION CHAUFFAGE AU GRANULÉ DE BOIS : FORMATION EN LIGNE GRATUITE

Après un long travail collaboratif avec des experts, des professionnels reconnus et des bureaux d'études, Propellet France lance une formation numérique gratuite et accessible à tous (sans inscription) : « PRESCRIRE LE CHAUFFAGE AU GRANULE DE BOIS » : www.propellet.fr/mooc

Plan des cours

 1. Tout savoir sur le granulé 1.1 Le chauffage au granulé, comment ça marche ? 1.2 Les 6 atouts du granulé 1.3 La filière « granulé » en chiffres 1.4 Focus sur le granulé de bois.	 2. Conception d'une chaufferie 2.1 Les labels 2.2 Dimensionnement et stockage 2.3 La fumisterie	 3. Exploitation et maintenance d'une chaufferie 3.1 Le contrat d'approvisionnement 3.2 L'exploitation	 4. Retours d'expérience 4.1 Retours d'expérience de chaufferie au granulé 4.2 Témoignages de bureaux d'études 4.3 Compte-rendu CIBE
---	--	--	--

VOIR CE CHAPITRE VOIR CE CHAPITRE VOIR CE CHAPITRE VOIR CE CHAPITRE

L'objectif de cette formation numérique est d'apporter les clefs pour faciliter la prescription du granulé.

Elle se présente en 4 parties :

- Tout savoir sur le granulé
- Conception d'une chaufferie
- Exploitation et maintenance
- Retours d'expérience et témoignages

Au total : 1h30 de formation théorique + des reportages et témoignages

Les cibles principales de cette formation numérique sont les bureaux d'études, maîtres d'œuvres et architectes. Les autres métiers liés au chauffage pourront largement trouver des détails techniques liés à leur activité, comme par exemple la partie « fumisterie » pour les installateurs.

Cet outil est une vraie valeur ajoutée pour la filière « granulé » car cette formation numérique facilement accessible contribue à la qualification des prescripteurs et des professionnels, ce qui est un enjeu majeur pour Propellet France.

CONDUITE ET MAINTENANCE D'UNE CHAUDIÈRE BOIS

Les 18 & 19 septembre au Pôle d'excellence bois à Rumilly (74) : le PEB organise une session de formation de conduite et maintenance d'une chaudière bois.

Vous trouverez toutes les informations et inscriptions sur leur site :

<http://www.poleexcellencebois.fr/agenda/150-formation-conduite-et-maintenance-d-une-chaudiere-bois-energie-collectivite>

Attention, les places sont limitées ! »

Contact : Noémie GUILLEMAUT - 04.50.23.93.43

MAÎTRISE DES INDICATEURS FINANCIERS ET CONDUITE STRATÉGIQUE DE L'ENTREPRISE

Les mardi 22 mai - lundi 28 mai - mardi 5 juin - mercredi 6 juin matin, la CCI du Puy-de-Dôme en partenariat avec BPI France a développé une formation financée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 76%.
Contacts : **Noël PETIT** – 06 48 90 78 68 – noel.petit@puy-de-dome.cci.fr , **Bernard BOYER** – 06 31 53 13 63 – bernard.boyer@puy-de-dome.cci.fr

En savoir plus : lien doc



En savoir plus sur Ambition PME : <http://ambitionpme.auvergnerrhonealpes.fr/>

CSBE, COMITÉ STRATÉGIQUE BOIS ÉNERGIE

- Prochaine plénière : **Judi 26 avril 2018** à l'ISARA (Lyon)
- Prochaine réunion du groupe « Préparation de la journée régionale » : **Mardi 24 avril 2018** à AURAE (Villeurbanne)
- Reprise prochaine du groupe « Contractualisation »

Présentation du CSBE : https://www.boisenergie.tv/CSBE-Presentation-du-Comite-Strategique-Bois-Energie-Martin-Deltombe-Valerie-Borroni-Salon-Bois-Energie-2018_v558.html

DEVENIR MEMBRE DU CSBE ET PARTICIPER À SES TRAVAUX

Contactez :

- Valérie Borroni - AURA-EE - valerie.borroni@auvergnerhonealpes-ee.fr

ou

- Martin Deltombe - FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes - m.deltombe@fibois-aura.org

Une production :



CONTACT RÉDACTION :

Valérie BORRONI, AURA-EE :

valerie.borroni@auvergnerhonealpes-ee.fr

Martin DELTOMBE, FIBOIS Auvergne-Rhône-Alpes :

m.deltombe@fibois-aura.org



Avec le soutien de :



Vous souhaitez être destinataire de la lettre : merci de vous inscrire auprès de marina.nait@auvergnerhonealpes-ee.fr